

COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Grenoble, 22 novembre 2019

Alerte météo Vigilance orange pour vents violents dans le département de l'Isère

Météo France a placé le département de l'Isère en vigilance orange pour vents violents à compter de ce jour à 16 heures.

De violentes bourrasques de vent sont attendues en montagne mais pourraient aussi toucher localement des régions de plaines (rafales à 80 à 100 km/h sur le Voironnais, la cluse Voreppe, et les vallées du Drac et du Rhône). L'épisode devrait ensuite faiblir dans la journée de samedi, à l'exception des zones de montagnes où des vents forts pourront continuer de souffler, notamment dans le Vercors

Une attention particulière doit être portée aux chapiteaux, structures, aux parcs arborés et aux activités foraines.

Les stations de skis déjà ouvertes sont susceptibles de fermer exceptionnellement la totalité ou une partie de leur domaine skiable en raison de cet épisode.

Par ailleurs, les réseaux électriques, qui ont été rendus vulnérables par les chutes de neige de la semaine passée, pourraient à nouveau subir des dégradations en raison de ces bourrasques.

La fin de l'épisode est annoncée samedi 23 novembre en milieu de journée.

Plus d'information sur le site : <http://vigilance.meteofrance.com/>

Conséquences possibles des vents violents :

- Des coupures d'électricité et de téléphone peuvent affecter les réseaux de distribution pendant des durées très importantes.
- Des dégâts nombreux et importants sont à attendre sur les habitations, les parcs et plantations. Les massifs forestiers peuvent être fortement touchés.
- La circulation routière peut être rendue très difficile sur l'ensemble du réseau.

- Les transports aériens, ferroviaires et maritimes peuvent être sérieusement affectés.
- Le fonctionnement des infrastructures des stations de ski peut être rendu impossible

Devant les différents risques liés à cette alerte météorologique, le Préfet de l'Isère engage chacun à faire preuve de vigilance et à respecter les consignes de sécurité.

Consignes de sécurité :

- Limitez votre vitesse sur route et autoroute, en particulier si vous conduisez un véhicule ou attelage sensible aux effets du vent.
- Ne vous promenez pas en forêt.
- En ville, soyez vigilants face aux chutes possibles d'objets divers.
- N'intervenez pas sur les toitures et ne touchez en aucun cas à des fils électriques tombés au sol.
- Rangez ou fixez les objets sensibles aux effets du vent ou susceptibles d'être endommagés.
- Installez impérativement les groupes électrogènes à l'extérieur des bâtiments.

Contact presse :

Service communication de la Préfecture

Téléphone :04 76 60 48 05

pref-communication@isere.gouv.fr



@Prefet38